



case réservée au Service National de la Jeunesse

Date d'entrée

Version du 19/10/2011

Service volontaire de coopération Proposition de projet

I. Identification et résumé du projet	
Organisme demandeur	Niños de la Tierra asbl
Numéro et validité de l'agrément ministériel	Agrément N° SV 2011/002 Valable jusqu'au 22.03.2014
Titre du projet	Service volontaire dans la Fundación Cristo Vive Chile. Contribution aux soins intégrés des enfants de la commune de Recoleta – Santiago au Chili.
Type de projet	<input checked="" type="checkbox"/> envoi d'un (de) volontaire(s)
Pays d'accueil	Chili
Nom du volontaire	Franzen Dorothée
Le projet implique d'autres organisations	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Durée prévisionnelle du service volontaire	Du 1 ^{er} octobre 2012 au 31 août 2013
Résumé du projet	
<p>1. Notre organisation « <i>Niños de la Tierra</i> » travaille depuis 25 ans au Chili et plus particulièrement à Santiago où nous avons déjà réalisé de nombreux projets avec différentes ONG locales. Un de nos partenaires de longue date est la <i>Fundación Cristo Vive Chile</i> (FCVC), fondée par sœur Karoline Mayer.</p> <p>2. La <i>Fundación Cristo Vive Chile</i> accueille depuis plus de vingt ans des volontaires venant surtout d'Allemagne, mais aussi d'autres pays d'Europe.</p> <p>Le programme de volontariat de la FCV a les objectifs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">- servir avec amour et ardeur ceux qui vivent dans la pauvreté, en union avec les collaborateurs locaux,- collaborer de son mieux et avec beaucoup de responsabilité et de persévérance dans les services de la Fondation,- offrir à chaque volontaire des possibilités d'apprentissage professionnel et personnel au sein des différents services,- fortifier la conscience de la justice sociale et des droits des personnes qui vivent dans la pauvreté,- construire des ponts entre personnes, groupes et pays afin de se connaître, se respecter et, de ce fait, s'enrichir mutuellement et ceci dans un esprit œcuménique et ouvert aux différences idéologiques et culturelles.	

3. Les principales raisons de « Niños de la Tierra » pour envoyer des volontaires sont :

- offrir aux jeunes volontaires motivés et intéressés une expérience importante et fructueuse dans un pays en voie de développement
- sensibiliser les jeunes à la problématique des pays du Sud
- créer un facteur multiplicateur

Nous avons choisi comme partenaire local la Fundación Cristo Vive Chile parce que :

- nous avons des projets avec cette organisation depuis 1990, année de sa création
- ce partenaire nous permet d'avoir un contact direct et fiable sur place,
- la FCV a une longue expérience dans le domaine de l'accompagnement de volontaires

4. Encadrement des jeunes :

- la sélection et la préparation des jeunes se font surtout sur base d'entretiens avec un petit sous-groupe de notre organisation et en collaboration avec le SNJ,
- des informations sur l'organisation d'accueil et les tâches de la volontaire lui sont communiquées par différentes voies ; par courrier électronique, appels téléphoniques, entretiens, rencontres ... ,
- des informations plus spécifiques ainsi que l'introduction aux tâches seront données une fois que la volontaire sera dans le pays d'accueil et sur le terrain,
- l'organisation d'accueil (FCVC) organise des réunions mensuelles pour les volontaires,
- notre ONG aidera de son mieux la volontaire dans ses démarches administratives et logistiques avant départ,
- tout au long de son séjour, la volontaire devra rester en contact régulier avec notre ONG,
- une fois le volontariat terminé, des entretiens d'évaluation auront lieu entre la volontaire et l'ONG d'envoi,
- la volontaire est vivement invitée à organiser une/des activité(s) d'information voire de sensibilisation dans son entourage proche ou éloigné.

II. Description détaillée de l'organisme d'envoi (OE) et de l'organisation partenaire d'accueil

OE	Nom de l'organisation : Niños de la Tierra	
Personnes de contact pour le projet de service volontaire	Nom :	Kohn-Goedert
	Prénom :	Marie-José
	Fonction :	Membre du conseil d'administration de Niños de la Tierra asbl
	Adresse :	100, rue Fernand Mertens L-3258 Bettembourg
	Tél :	51 53 37 621 515337
	Fax :	515621
	Adresse électronique :	marie-jose.kohn@education.lu

	Nom :	Hoffmann
	Prénom :	Lydie
	Fonction :	Membre du conseil d'administration de Niños de la Tierra asbl
	Adresse :	62, rte de Bettembourg L- 5811 Fentange
	Tel :	729573 661 729573
	Adresse électronique :	lydie.hoffmann@education.lu
	Nom :	Schneidenbach
	Prénom :	Axel
	Fonction :	Membre du conseil d'administration de Niños de la Tierra asbl
	Adresse :	19, rue Antoine Zinnen L- 3597 Dudelange
	Tel :	26522737 621 299662
	Adresse électronique :	ab.s@gmx.de
Personne habilitée à signer l'accord de partenariat avec le SNJ	Nom :	Schaack
	Prénom :	Michel
	Fonction :	Président de Niños de la Tierra asbl

OA	Nom de l'organisation : Fundación Cristo Vive Chile(FCVC)	
Personne de contact pour le projet de Service volontaire Tuteur	Nom :	Langhagen
	Prénom :	Helga
	Fonction :	Coordinatrice de l'accompagnement des volontaires
	Adresse :	Recoleta 5441 Huechuraba Santiago de Chile
	Adresse postale (si différente)	Casilla 2943 Santiago de Chile
	Tél.	0056 2 625 5243
	Fax :	0056 2 625 4699
	Adresse électronique	voluntarios.fcv@googlemail.com fcv@fundacioncristovive.cl

III. Identification du volontaire

Nom :	Franzen
Prénom :	Dorothee
Adresse :	1, rue Dr Jos Peffer L-2319 Howald
Tél. :	59 6412 GSM 691 871085
Fax. :	-
Adresse électronique	dorothee@franzen.lu
Matricule :	19920816102
Coordonnées bancaires (numéro IBAN)	BCEE LU90 0019 2455 6476 0000

IV. Description détaillée du projet

1. Objectifs du projet

Objectifs pour la volontaire :

- soutenir le travail des éducatrices dans les activités avec les enfants,
- veiller au bien-être des enfants,
- s'intégrer dans l'équipe de travail et faire des efforts pour comprendre la mentalité des habitants du pays d'accueil,
- rechercher le dialogue avec les collègues de travail, les responsables des services ou toute autre personne indiquée en cas de problèmes.

Objectif des organismes d'accompagnement :

Soutenir la volontaire d'une manière efficace et concrète dans sa démarche pour mener à bonne fin son engagement au service des enfants de Recoleta.

2. Droits et devoirs du volontaire

- *Domaines d'intervention :*

Travail avec de jeunes enfants de 3 mois à 5 ans au jardin d'enfant *NACIENTE*, commune de *Recoleta*, *Santiago de Chile*

- *Tâches spécifiques au jardin infantil Naciente:*

Soutenir le travail des éducatrices dans les activités avec les enfants :

- aider à recevoir les enfants qui viennent à la crèche;
- soutenir les éducatrices dans la surveillance des enfants dans les salles et pendant les récréations ;
- distribution des repas, sieste, soins corporels ;
- participation aux jeux et aux activités d'éveil ;
- éducation à l'hygiène et aux soins corporels ;
- participation aux cours de formation et aux réunions hebdomadaires de l'équipe des moniteurs ;
- assister aux réunions de parents et aux activités civiques ;
- mettre sur pied des activités – création ou préparation de matériel pédagogique ;
- visites au domicile des enfants ;
- préparation et répétitions pour représentations ou autres festivités, participation avec les enfants à des cortèges ou des fêtes.

- Assister aux réunions mensuelles des volontaires organisées par la FCVC.

- *Responsabilités de la volontaire :*

Développer et réaliser un projet personnel en accord avec la/les responsables du service.

- *Opportunités d'apprentissage et compétences que la volontaire est censé acquérir.*

Travail autonome et responsable, prise d'initiatives, ouverture d'esprit pour la société, les communautés locales, leur façon de penser, leur style de vie et compréhension pour les jeunes qui lui sont confiés....

- *La volontaire reçoit support et appui dans l'exécution de ses tâches* par les tutrices et les responsables de la structure dans laquelle elle travaille.

- *Horaires de service et emploi du temps:*

- 40 heures/semaine* réparties sur 5 jours/semaine, 2 jours de repos hebdomadaires

*horaire adapté à la tâche hebdomadaire des volontaires allemands

- 2,5 jours de congé/mois. Selon la convention de la FCV avec ses volontaires les congés sont à prendre pendant les vacances scolaires et lors de visites éventuelles des parents.

En cas d'indisposition la volontaire doit informer à temps ses responsables et justifier toute absence.

- La volontaire doit informer avec anticipation la FCVC sur ses plans de vacances

3. Encadrement et formation du volontaire

Avant l'arrivée sur le lieu d'intervention :

- rencontres, échange de correspondance électronique avec la volontaire, avec l'OA, demande et fourniture de renseignements, consultations en comité.....

Sur le lieu d'intervention :

- accueil par la tutrice Helga Langhagen, responsable des volontaires qui travaillent à la FCVC (surtout des volontaires allemands). Helga Langhagen est professeur en retraite. Au cours de sa carrière elle a travaillé pendant 27 années comme professeur d'allemand au Chili. Depuis 4 ans elle est responsable de l'accompagnement des volontaires (+/- 25 jeunes) au Chili.
- signature d'un accord de travail et de logement entre la volontaire et FCVC

Pendant le service volontaire :

- suivi régulier par les personnes de contact de notre ONG.
 - o Bref bilan hebdomadaire (au début) ensuite bimensuel par courrier électronique de la volontaire/ feed-back de nos personnes de contact
 - o Contact par skype - seulement en cas de problèmes graves et urgents

4. Prévention des risques et gestion de conflits

- En cas de conflits politiques et/ou ethniques à l'intérieur du pays, les volontaires doivent absolument suivre les consignes des responsables de la FCVC.
- Dans le cas où des conflits de nature personnelle et/ou professionnelle viendraient à perturber le travail de la volontaire, celle-ci pourra s'adresser au/ à la responsable de son service, la tutrice des volontaires ou toute autre personne capable de résoudre le conflit.
- La volontaire devra veiller à sa propre sécurité et ne pas courir des risques inutiles. Les voyages entrepris à titre personnel sont sous la seule et unique responsabilité de la volontaire.

1. Dispositions pratiques

Préparation :

- Participation au stage de formation des volontaires allemands de Cristo Vive Europa du 6-8 janvier 2012 à Göttingen (Allemagne).
- Participation à la formation du SNJ en juillet 2012.
- Informations* sur le lieu de travail, l'organisation d'accueil FCVC, le travail et l'accueil des volontaires dans cette structure, les conditions de vie, la culture, la mentalité et la précarité de la population des quartiers pauvres de Santiago et plus particulièrement les carences des enfants dans les structures de travail de la volontaire.
- Informations pratiques sur vaccinations, accès aux soins médicaux, assurances, vol, règles de sécurité à respecter...
- Participation aux réunions du comité de Niños de la Tierra

*rencontres, échanges par courrier électronique, sites internet utiles

Logement :

Le logement est mis à disposition par l'organisation d'accueil (FCVC) à Santiago, dans la commune de Recoleta, pas trop loin du lieu de travail de la volontaire. La volontaire logera dans une maison communautaire avec d'autres jeunes volontaires. La maison dispose de chambres simples et doubles, d'une salle de bain, d'une cuisine et d'un petit salon.

Vaccination :

La volontaire prendra un rendez-vous à la travel-clinic du CHL et suivra ses conseils à ce sujet.

Séjour:

La volontaire logera à Recoleta en maison communautaire. Elle prendra le repas de midi ainsi que les encas avec les enfants à son lieu de travail. Les repas du soir et des jours libres sont à charge de la volontaire. Elle remettra la somme de 40 €/mois pour les repas pris à la Fundación.

La volontaire fait actuellement des démarches diverses pour obtenir un visa.

Voyage :

Aller : Luxembourg- Santiago fin septembre/début octobre 2012 (via Paris avec Air France)

*Retour** : Santiago – Luxembourg fin août/début septembre 2013

*sous réserve de changements

La volontaire payera son billet d'avion et Niños de la Tierra lui remboursera le forfait de 1475.66 € après le virement de cette somme de la part du Service National de la Jeunesse.

VI. Demande de subvention		
Envoi du volontaire		
Pays d'accueil :		CHILI
Durée prévue du service volontaire à l'étranger		11 mois
Nature de la dépense	Participation étatique	Montant demandé
Argent de poche (destiné directement au volontaire)	En fonction du pays d'accueil (cf. tableau annexé)	11x70 = 770,00 €
Frais de subsistance (destinés directement au volontaire)	En fonction du pays d'accueil (cf. tableau annexé)	11x 92,4 = 1016,40 €
Logement	La moitié des frais de logement selon proposition du SNJ	11x168 =1848:2= 924,00 €
Préparation des volontaires (forfait destinée à l'organisation d'envoi)	Subvention supprimée par le SNJ à partir du 01.06.212	500,00 €
Vaccination, visa, titre de séjour et de voyage	100 % des frais réels avec un plafond de 200.- € / volontaire (indice 100)	1475,66 €
Total ENVOI		4186.06 €
	TOTAL demandé	4186.06 €
Coordonnées bancaires		
Titulaire du compte	Niños de la Tierra asbl	
Institut bancaire	CCPL	
Numéro IBAN	LU75 1111 0897 7348 0000	

Bettembourg, le 9 juillet 2012

Lieu et Date

Signature du représentant légal

Cachet de l'organisme

La demande est à envoyer à l'adresse suivante :

Service National de la Jeunesse
À l'attention de Madame Nadine RUPPERT
Boîte postale 707
L-2017 Luxembourg

Veillez aussi envoyer une version électronique de la proposition à nadine.ruppert@snj.etat.lu Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter Madame Nadine RUPPERT (247-86494).